

valeur leurs talents dans leurs emplois respectifs, qu'il s'agisse d'électronique, d'aviation, ou encore qu'ils soient capitaines à bord de ces navires. Quelle que soit leur occupation, ils agissent comme la plupart des hommes d'affaires. Ils tâchent de suivre les événements et de se tenir au courant de ce qui se passe dans leur domaine d'activité.

Je pense qu'avec ces quelques remarques, le représentant d'Halifax a dit tout ce qu'il avait à dire, jusqu'à ce que nous passions à l'étude des prévisions budgétaires de 1966-1967. En ce qui concerne les crédits à l'étude, les fonds sont passablement épuisés dans la plupart des cas. Je laisse au ministre le soin de réfléchir sur ces quelques pensées concernant le logement des militaires, la solde et l'utilisation des aéroports par des particuliers et de petites sociétés aériennes commerciales.

M. Brewin: Monsieur le président, je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de la Défense nationale de son succès stratégique, si je puis dire, sur le front restreint qui a sûrement exigé de sa part des efforts et une attention considérables. Je veux parler du domaine des relations extérieures. Sous couvert d'intégration, il a réussi à dissimuler un programme de défense conservateur—c'est un terme descriptif et non condamatoire ici—stérile et dépourvu de tout esprit créateur. L'essentiel, le rôle des forces de défense canadiennes, a été pratiquement dissimulé, oublié et relégué à l'arrière-plan. Aujourd'hui, l'effort de défense du Canada consiste, en somme, à faire les mêmes vieilles choses, de la même vieille façon, et au même prix, savoir un milliard et demi par année.

Il est remarquable qu'à une époque où la stratégie et l'armement deviennent rapidement périmés, le ministre, dans sa déclaration devant le comité, ait presque complètement éludé le problème de l'évolution des principes de la stratégie ou toute analyse critique des projets du Canada. Le ministre répondra sans doute que les projets du Canada en matière de stratégie sont exposés dans le Livre blanc sur la défense qui a paru en mars 1964. Mais le Livre blanc lui-même demeurait énigmatique sur la plupart des questions essentielles.

Le gouvernement ne semble même pas songer à abandonner des stratégies désuètes ou même dangereuses et provocatrices. S'il y pense, il reste silencieux sur ce point.

A mon avis, le ministre et, je dirais même, les journaux, ont hypnotisé le public avec le mot magique «intégration». Dans les communiqués qui exaltent les audacieuses initiatives du ministre, le public est induit à accepter, avec une sorte de fatalisme, de résignation ou de complaisance, nos énormes dépenses en matière de défense.

• (2.50 p.m.)

Ces dépenses sont plus onéreuses au contribuable que toutes les autres que le Parlement doit étudier. On demande aux Canadiens d'oublier le point crucial, c'est-à-dire quel montant des sommes dépensées pourrait tout aussi bien être jeté par la fenêtre?

Nous ne nous opposons nullement, monsieur le président, à l'intégration limitée déjà réalisée. Comme l'honorable député de Vancouver-Est l'a dit plus tôt au cours du débat, nous ne croyons pas que le mécontentement des troupes dont l'honorable représentant de Calgary-Nord a parlé soit attribuable à cette intégration restreinte. Mais on ne saurait réaliser une intégration efficace des forces canadiennes tant qu'on n'acceptera pas de façon beaucoup plus réaliste le rôle limité que ces forces peuvent vraisemblablement jouer. A notre avis, ce rôle consisterait dans le maintien de forces conventionnelles mobiles et intégrées pour appuyer les opérations de paix entreprises sous l'égide des Nations Unies et sur lesquelles nous devrions concentrer nos efforts. Nos forces peuvent aussi jouer un rôle utile au sein de l'alliance dont nous faisons partie. C'est la seule chose qui puisse permettre une intégration réelle. Autrement, pour reprendre une expression employée dans le débat l'autre jour par le ministre des Transports, l'intégration demeure beaucoup plus l'expression de vœux pieux qu'un état de faits.

Je ne veux pas entrer dans les détails de nos armes ou de l'acquisition de «ferraille» spéciale, comme nous avons appris à appeler le matériel de guerre. Je veux plutôt passer en revue le rôle ou les tâches des forces canadiennes afin d'expliquer au comité pourquoi j'ai dit que certaines de ces tâches sont désuètes et pourquoi certaines autres sont au-dessus de nos forces.

J'affirme que, sans l'écran de fumée d'une réclame flatteuse, la défense du Canada aux mains du gouvernement actuel se révélerait mal dirigée, coûteuse et insuffisante. Je m'empresse d'ajouter, monsieur le président, que cela ne tient en rien aux hommes sous les armes. Ils se sont acquis à juste titre une belle renommée par leur compétence partout où ils ont servi. Nous faisons écho aux hommages que leur a rendus le ministre. Cela tient plutôt à la direction politique. La direction politique de nos services armés sous le gouvernement actuel est timide et traditionnelle; elle craint une étude fouillée du rôle qui revient au Canada dans l'ensemble de la défense et, par-dessus tout, elle craint tout changement radical.

Quels sont les principaux rôles de nos forces armées? Premièrement, maintenir sur